

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

Dermatologie Esthétique - Lasers dermatologiques - Cosmétologie

(Sous l'égide de la Société Française de Dermatologie et du groupe laser de la SFD)

MODULE SPECIFIQUE AIDES-LASERISTES

Objectifs :

- Assurer une formation et délimiter le cadre d'exercice et les compétences des aides-laséristes intervenant dans les cabinets médicaux.
- Module spécifiquement destiné aux Infirmier(s) Diplômé(e)s d'Etat voulant accéder au statut d'aide-lasériste conformément aux avis du Conseil National de l'Ordre, des assurances professionnelles et de la Société Française de Dermatologie.

Organisation de l'enseignement

- 5 universités participent à ce DIU, coordonné par le Pr Philippe HUMBERT (Besançon), mais le module « Aide-Lasériste » est coordonné par le Pr Béatrice CRICKX (Paris 7 - Hôpital Bichat).
- L'enseignement (35 H) est réparti sur un an, avec deux semaines de deux jours et demi qui ont lieu à Paris ou dans l'une des villes universitaires participant au DIU.
- Tous les inscrits au DIU se déplacent pour assister à ces sessions obligatoires.
- Les stages pratiques en service hospitalier, en clinique ou auprès de libéraux (2 semaines au total) sont organisés par le coordonnateur.
- Les sessions 2007/2008 sont les suivantes :
 - 13-14 novembre 2007 (Bordeaux)
 - Dates à préciser 2008 (Paris)

Droits d'inscription

950 € par an, auxquels s'ajoutent les droits fixes de scolarité fixés pour cette année à 219.57 €.

Programme

- 1°) Rappel sur structure et physiologie de la peau.
- 2°) Lasers et photothérapie dynamique :
 - principe des lasers et différents types de laser et leurs indications, en insistant particulièrement sur les lasers épilatoires. Complications, risques et leurs prises en charge.
 - photothérapie dynamique : principes, mode de réalisation et indications.
- 3°) Les aspects réglementaires
 - degré de délégation de compétence (décret infirmière)
 - notion sur l'organisation d'un plateau laser et tout ce qui touche à la sécurité laser
 - matério-vigilance
 - entretien des matériels,
 - notions quant au cheminement d'un patient « laser » : de son information délivrée par le médecin à sa prise en charge (soins pré-laser, aide au moment de l'acte pratiqué par le médecin, soins post-laser). Prise en charge de la douleur et sensibilisation aux aspects psychologiques des principales disgrâces (angiomes ...).
- 4°) Soins dermatologiques spécifiques aux lasers et à la photothérapie dynamique.

Conditions d'inscription

- Pour la session 2007/2008, 10 inscriptions au total pourront être acceptées.
 - La sélection sera effectuée par le coordonnateur et les directeurs régionaux du DIU en fonction des places disponibles à partir du dossier de candidature qui doit comprendre :
 - La photocopie du Diplôme d'Etat d'IDE,
 - Une lettre de motivation
 - Un CV, notamment fonctions d'exercice actuel
 - Un parrainage d'un médecin dermatologue
- Ce dossier est à adresser au Pr Béatrice CRICKX Service de Dermatologie, Groupe Hospitalier Bichat Claude Bernard, 46 rue Henri Huchard, 75018 Paris.**
- A l'issue de la sélection, la Faculté adressera à chaque candidat le dossier administratif d'inscription dont le dépôt devra avoir lieu avant le 1^{er} novembre 2007.

Modalités de contrôle des connaissances et de validation du DIU

- Admissibilité : avoir été assidu aux 2 sessions et aux stages pratiques pour pouvoir se présenter aux épreuves terminales.
- Epreuves terminales : fin juin 2008 (à Paris) avec examen écrit de 2 heures portant sur des notions théoriques et des situations cliniques.
- Jury constitué de 5 coordonnateurs
- Conditions d'admission : les candidats ayant obtenu au moins 60 points sur 120.

Renseignements :

Pr Béatrice CRICKX 01 40 25 73 00

Mail : beatrice.crickx@bch.aphp.fr

Dépôts des inscriptions (après validation par le coordonnateur)

Me CASTIGLIONE, Faculté de Médecine Paris 7 Denis-Diderot Site Bichat, 16 rue Henri Huchard 75018 Paris